

CULTURE

ÉTUDE

Bientôt le décès du CD?

Les ventes ont chuté de 11,6 % en quatre ans au Québec

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Le CD agonise. Suivant une forte tendance mondiale, le compact a vu ses ventes chuter de 11,6 % entre 2004 et 2007 au Québec, alors que la part de chansons téléchargées légalement augmentait à une vitesse folle. Et le mouvement s'accélère toujours.

Les comparatifs entre 2006 et 2007 sont déjà éloquents: diminution de 5,3 % du nombre de CD vendus au Québec (12,2 millions contre 11,5 millions), et hausse de près de 75 % des pistes numériques téléchargées (de 1,47 million à 2,58 millions), selon les chiffres dévoilés hier par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ).

Les données préliminaires couvrant les sept premiers mois de 2008 indiquent quant à elles qu'on assiste à une précipitation du déclin du CD. La diminution des ventes par rapport à la période janvier-juillet 2007 atteint 15 %, alors que les fichiers numériques sont 60 % plus

nombreux à être téléchargés. Par fichier numérique, l'OCCQ entend l'achat d'une chanson en ligne, et non pas d'un album complet.

Cette dernière particularité fait en sorte que même si le nombre total d'enregistrements sonores vendus en 2007 a été supérieur à celui de 2006, «on ne peut pas dire que l'achat en ligne compense la baisse des achats de disques», indique Claude Fortier, responsable de cette étude de l'OCCQ publiée hier dans son bulletin *Statistiques en bref*.

L'achat des pistes à l'unité dope donc en quelque sorte les données compilées par l'Observatoire et ne permet pas d'avoir une idée précise des impacts économiques de ces fluctuations. D'autant plus qu'on ne tient pas compte de tout ce qui est téléchargé illégalement. Mais malgré cela, une constante demeure: le disque compact se meurt.

Les Québécois en avant

Cela dit, les artistes et producteurs québécois se tirent bien d'affaire dans ce tableau. De tous les CD vendus au Québec en 2007,

près de 49 % étaient l'œuvre de Québécois. C'est la plus forte proportion enregistrée en cinq ans. De même, quelque 46 % des disques vendus venaient de labels québécois.

La encore, il s'agit d'une augmentation appréciable, qui contribue au fait que 33 des 50 titres les plus vendus en 2007 sont des produits locaux. Le top 10 est d'ailleurs monopolisé par neuf productions québécoises. Claude Dubois, Céline Dion (deux fois) et Isabelle Boulay ont été les meilleurs vendeurs de l'année.

L'OCCQ note toutefois que la part des CD de langue française dans les disques d'origine québécoise est en baisse par rapport à 2006 (de 72 % à 68 %). On peut expliquer cette différence en partie par les grands succès remportés par les albums anglophones de Pascale Picard, Céline Dion et Sylvain Cossette, mais aussi par un mouvement plus en profondeur qui indique une diminution de 12 % depuis quatre ans.

Le Devoir

Commission parlementaire de la Culture de Québec

« Un défaut de rigueur et de transparence »

La SODEC défend ses réformes internes devant les parlementaires

STÉPHANE BAILLARGEON

Alors que le soutien de la culture par l'État occupe de plus en plus de place dans les débats de la campagne électorale fédérale, la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) s'est fait reprocher hier devant la commission parlementaire de la Culture de Québec d'alimenter le cynisme de la population et les positions anti-interventionnistes avec son «défaut de rigueur et de transparence». La gestion et les méthodes de la SODEC ont été critiquées dans le dernier rapport du vérificateur général du Québec, et l'organisme exposait son plan de «mesures correctives» devant les parlementaires.

L'attaque frontale est venue de la députée péquiste Agnès Maltais, une ex-ministre de la Culture. «Il y a une nécessité de rigueur et de transparence et je vous le dis, il y a eu un défaut de rigueur et de transparence [à la SODEC]», a commenté Mme Maltais. Elle a souligné que les milieux culturels devaient devenir irréprochables pour s'éviter les critiques populaires et les attaques politiques. Elle a rappelé que le jour même des débats, le journal *Le Soleil* titrait «Les artistes son gâtés», en citant la candidate conservatrice dans Québec, Myriam Taschereau. «Il y a eu ce qui me semble ressembler à du laxisme, une perte de contrôle.»

Jean G. Chaput, président et chef de direction de la SODEC, a relativisé les reproches du vérificateur général en soulignant que son rapport déposé en mars dernier avait analysé 147 dossiers des années 2002 à 2007 sur les quelque 15 000 traités par son organisme pendant ces cinq années. «Le vérificateur n'a trouvé que huit cas problématiques, a dit M. Chaput. Alors dire qu'il y a du laxisme... On fait attention au maximum. Je ne veux pas nous glorifier, mais nous corrigeons nos méthodes.»

Le vérificateur Renaud Lachance, lui aussi présent, a souligné que si les cas dénoncés dans son rapport

avaient été si exceptionnels, la SODEC n'aurait certainement pas pris la peine de mettre en place «un large plan d'action» comme elle l'avait exposé plus tôt dans la journée. M. Lachance a réaffirmé que la Société, tout comme Revenu Québec, devaient se doter de méthodes plus efficaces et plus fiables.

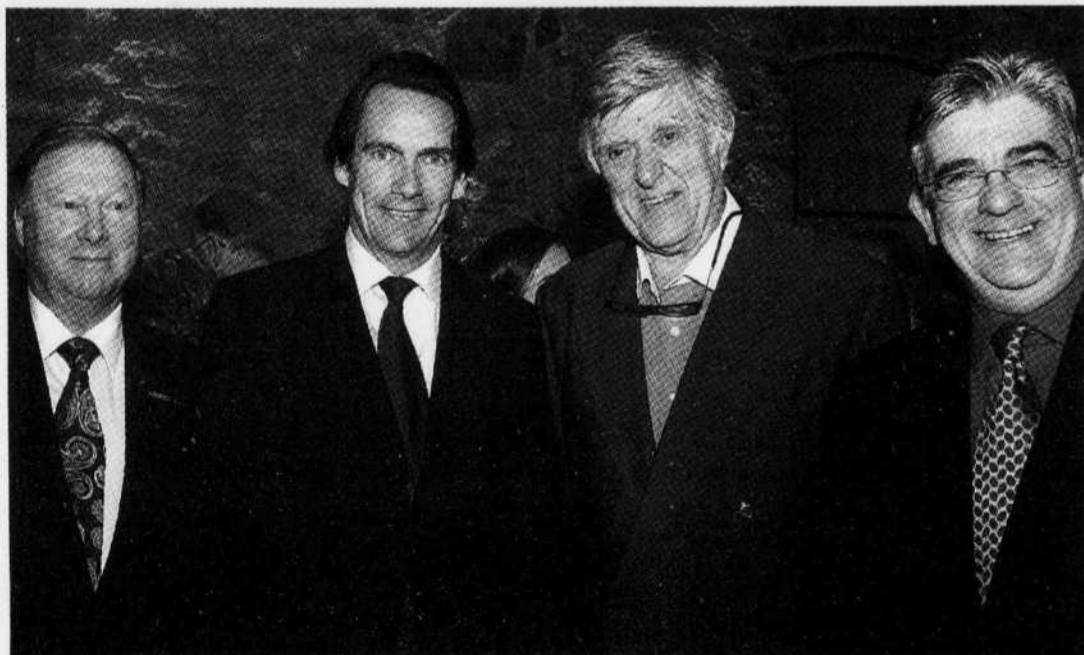
La plupart des mesures revues et améliorées sont déjà en place ou seront mises en place d'ici un an environ, promet la SODEC. Revenu Québec dit travailler sur un horizon semblable. Le nouvel encadrement de la distribution des mesures fiscales devrait par exemple apparaître d'ici décembre 2009.

Le soutien aux entreprises culturelles prend plusieurs formes au Québec. En 2006-07, la part fournie par l'État a été de 56,6 millions pour l'aide financière et de 125,3 millions pour les mesures fiscales. Un film québécois coûte 3,1 millions de dollars en moyenne et tout le système survit sous perfusion étatique. L'investissement moyen d'un producteur de long métrage dépasse à peine les 3 %, alors qu'il se réserve 10 % de l'enveloppe de production en salaire et un autre pourcentage, souvent équivalent, pour les frais d'administration.

Le comédien Pierre Curzi, député péquiste de Borduas, a souligné qu'aucune mesure ne concernait ce problème de la faiblesse de la part du producteur dans le discours d'introduction du président Chaput. «Si après avoir fait le film un producteur reçoit des apports financiers supplémentaires, en le vendant par exemple, il y aura des retombées pour nous, a répondu le président. On sait qu'un film au Québec n'est pas rentable, [même un succès]. Il reste encore cinq millions à payer pour Bon Cop, Bad Cop. En France, le diffuseur met beaucoup d'argent. Chez nous, l'argent vient de Téléfilm, de la SODEC et des crédits d'impôt. On réfléchit à ça. On veut que le producteur participe, mais on n'a pas arrêté le montant. Je n'ai pas de conclusion.»

Le Devoir

50 ans pour les Éditions de l'Homme



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

LES ÉDITIONS de l'Homme célébraient hier soir avec panache, au marché Bonsecours dans le Vieux-Montréal, leur demi-siècle d'existence. Près de 1000 personnes, dont nombre de personnalités des milieux politique et culturel étaient présentes. Fondée il y a 50 ans par Jacques Hébert et Edgar Lespérance puis reprise par un de ses fils, Pierre, la maison est devenue, au fil du temps, un phare de l'édition générale au Québec. Pilier principal d'un important groupe éditorial, Sogides, les Éditions de l'Homme ont été rachetées en 2005 par Quebecor. Elles constituent désormais le cœur du plus important ensemble éditorial québécois. Sur notre photo, le président des Éditions de l'Homme, Pierre Lespérance, en compagnie de Pierre-Karl Péladeau et du directeur littéraire de la maison, Pierre Bourdon (à droite), de même que du premier titulaire du poste en 1961, l'éditeur Alain Stanké (2^e à droite).

CONCERTS CLASSIQUES

Soirée contrastée à Montréal

OSM

Messiaen: Et exspecto resurrectionem mortuorum (1964), œuvre que le compositeur avait «conçue pour être jouée dans une église, en supposant la résonance, l'aura et même les rebondissement de sons que l'on peut obtenir dans un tel lieu.» Écrit pour bois, cuivres et percussions métalliques, *Et exspecto*, est en quête (toujours selon Messiaen) de «la grandeur des Symboles et la révérence du Sacré par des fortissimo terribles et de mystérieuses résonances.» Celles-ci se manifestent au plus fort dans les trois derniers des cinq volets.

I MUSICI

Antonio Estévez: Cantata criolla. Idwer Alvarez (ténor), Franklin de Lima (baryton), Grand Chœur de Montréal, dir. Yuli Turovsky. Théâtre Maisonneuve, mercredi 17 septembre.

CHRISTOPHE HUSS

La configuration de cette soirée musicale permettait au critique d'assister au concert complet de l'OSM, débutant à 19h30 et donné sans entracte, et d'arriver à la Place des Arts, juste avant le «clou» du spectacle d'ouverture de la 25^e Saison d'I Musici: la très colorée et rare *Cantata criolla* du Vénézuélien Estévez.

Zubin Mehta, à la Basilique, avait choisi de rendre hommage à

Messiaen avec *Et exspecto resurrectionem mortuorum* (1964), œuvre que le compositeur avait «conçue pour être jouée dans une église, en supposant la résonance, l'aura et même les rebondissement de sons que l'on peut obtenir dans un tel lieu.» Écrit pour bois, cuivres et percussions métalliques, *Et exspecto*, est en quête (toujours selon Messiaen) de «la grandeur des Symboles et la révérence du Sacré par des fortissimo terribles et de mystérieuses résonances.» Celles-ci se manifestent au plus fort dans les trois derniers des cinq volets.

Une fois étagées les dynamiques et gérée la saturation sonore de l'espace, il y a deux manières d'interpréter: une manière fluide avec des angles découpés au scalpel, façon Boulez-1993 ou Haitink, ou une manière hiératique, empreinte d'un mysticisme statique (Boulez-1966). Mehta choisit heureusement la première, privilégiant un Messiaen plus décapé, comme Kent Nagano d'ailleurs, dans d'autres partitions du compositeur.

En seconde partie, le chef se

payait une cure de jeunesse en interprétant la 3^e Symphonie de Saint-Saëns avec la fougue de ses vingt ans. En un peu plus de 32 minutes l'affaire était pliée, culminant dans un *Finale* très brillant. Le grand orgue de Notre-Dame, joué par Patrick Wedd, y fut plus en situation que dans le mouvement lent, d'une non-communication orgue-orchestre catastrophique, l'instrument – fort bruyant – poussant l'orchestre à accélérer. En regard de ce sinistre ratage, Pierre Grandmaison qui ouvrait le concert avec une interprétation idéalement étagée de *L'Apparition de l'Église éternelle* de Messiaen, a fait un sans-faute.

À la Place des Arts, Yuli Turovsky dirigeait la *Cantata criolla* en faisant surtout attention à ne pas créer de décalages. L'atmosphère profano-sacrée a été sauvée par le chant très agissant des solistes et les couleurs vocales volontairement frustes (paysannes) du chœur. Héros de la soirée, le ténor Idwer Alvarez a prouvé qu'il n'avait rien perdu de sa façon et de son brio.

Jonathan Painchaud à L'Olympia

Chacun comptait triple

SYLVAIN CORMIER

M'a ému, le gars. J'en étais le premier étonné. C'est pourtant arrivé au début de la deuxième partie: le voilà qui évoquait, attristé, ses mille millions d'écoutes de l'album *The Dark Side Of The Moon*, rapport au décès de la veille du claviériste de Pink Floyd. «Monsieur Rick Wright, sans qui on n'aurait pas des bands comme Radiohead...» Et puis Painchaud, ses deux guitaristes, son bassiste et son batteur ont lancé *Time*, dudit album. C'était senti, puissant. Il manquait seulement le clavier.

Le geste en disait tellement plus long que les articles nécrologiques. Ça en disait long aussi sur Painchaud: sous «la façade de stoïque bellâtre» (tel qu'il se décrit dans *Pousse pousse*) vibre un homme qui a du cœur. Si ça se savait plus, il y aurait sans doute eu plus de monde à L'Olympia hier: il méritait mieux que cette salle aux deux-tiers vide. Sa sorte de *power pop* fichtrement rentre-dedans peut soulever, et soulevait certainement le tiers présent hier: chaque spectateur comptait triple.

Difficile d'imaginer spectacle plus honnête. Les chansons rivali-

saient de franchise et d'authenticité, tranches de vie d'un gars de région – Madelinot établi dans le coin de Mirabel – où il est souvent question d'amitié indéfectible (*Laisse-toi pas détruire, Les vieux chums*), ou alors d'amour invariablement entier (*Perfect Match*). S'insérait le quota requis des succès d'Okoum: Jonathan Painchaud n'est pas de ceux qui déçoivent les vieux fans. Même un soir aux recettes décevantes. Lui remplir L'Olympia samedi ne serait pas un plus beau cadeau que le gîte d'anniversaire offert hier à mi-parcours par son entourage: lui aussi a été ému.

Pas de JO pour le Cirque du Soleil

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Le Cirque du Soleil fera une croix sur les Jeux olympiques de Vancouver, en 2010. La direction a confirmé hier qu'elle ne participera ni aux cérémonies d'ouverture, ni à celles de clôture de l'événement.

Hier, le *Globe and Mail* révélait que le cirque avait pris la décision de laisser tomber le projet notamment parce que le comité organisateur (VANOC) et le comité olympique auraient voulu garder trop de contrôle sur le processus de création des cérémonies.

Or, le chef des relations publiques du Cirque, Chantal Côté, a affirmé hier au *Devoir* qu'il n'en était rien. «Le comité nous a approchés il y a quelque temps pour vérifier notre intérêt à organiser les cérémonies, dit-elle. Nous avons eu des discussions informelles avec eux et, après avoir évalué l'ampleur de la tâche, nous avons décidé de nous retirer.» Le comité est au courant de cette décision depuis plus d'un an, indique Mme Côté.

Elle précise que le carnet de commandes de spectacles «étant rempli, nous n'aurions pas eu le temps de nous consacrer à 100 %

à l'organisation de ces cérémonies». Ainsi, «c'est vraiment une question de manque de temps» qui expliquerait la décision selon Chantal Côté, qui ajoute que si le «Cirque du Soleil assure toujours la direction artistique de tous les projets dans lequel il s'engage, ce n'est pas du tout ici le motif de notre retrait».

L'appel d'offres lancé par les organisateurs des Jeux souligne néanmoins que le producteur retenu devra travailler «de concert avec et sous la direction du VANOC».

Le Devoir